© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Conjoint qui boit que doit je faire

Par Profil supprimé Postée le 09/02/2020 20:59

> Bonjour voilà ça fait 3ans que je suis en couple et nous avons un bébé de 6mois. Mon conjoint boit tout les jour 2h après qu'il soit lever il prend une bierre les forte a 8 degrés et il en boit 5 par jours. Moi je ne buver que occasionnellement mais depuis 2 ans plus rien maintenant ça me dégoute de le voir tout les jour boire. Il c'est qu'il a un problème avec l'alcool Au départ, il me disait quand on aura notre petit je vais m'arrêter. Il a travaillé un petit peu en tant qu'intérimaire, il emmener une petite bouteille d'eau rempli de bière dedans pour sa pause. J'en peux plus de le voir tous les jours faire ça. Et ne comprends pas que ça me dérange. Pour lui, c'est sa santé et sa vie ça m'inpacte en rien sauf que tous les jours, je vis ça. Il ne veut pas se faire aider. De plus il a des propos méchant et peut être violent. Que me conseillez-vous.

Mise en ligne le 12/02/2020

Bonjour,

Nous comprenons que la situation que vous vivez soit compliquée pour vous.

La question des consommations d’alcool de votre conjoint semble prendre beaucoup de place dans votre quotidien et impacter vos relations.

Il ne semble pas pour le moment vouloir changer son fonctionnement, la question est de savoir quelles sont les limites de ce que vous pouvez accepter.

Nous pouvons imaginer que les propos méchants et la violence que vous évoquez doivent peser fortement sur votre vie quotidienne.

S’il n’est pas possible de forcer votre conjoint à entamer une démarche de soin contre son grès, il nous parait important que vous puissiez réfléchir à ce qui est tolérable pour vous et comment vous protéger vous-même ainsi que votre bébé.

Il nous parait important de vous informer qu'il existe un numéro que vous pouvez contacter pour faire face à la violence que vous subissez, c'est le 3919. Nous vous transmettons un lien vers leur site internet pour plus d'explications.

Par ailleurs, il existe des structures où des professionnels du champ de l'addictologie peuvent vous accompagner dans votre réflexion et vous offrir un espace de parole.

Ces professionnels (en général médecin addictologue, psychologue, infirmier) peuvent aider les consommateurs d'alcool qui le souhaitent mais également leurs proches souffrant de la situation comme c'est le cas pour-vous-même.

Vous pouvez vous rendre dans un Centre de Soin d'accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). L'accueil individuel y est non jugeant et se déroule dans un cadre confidentiel et gratuit. N'hésitez pas à les contacter, ils pourront vous apporter le soutien dont vous avez besoin.

Nous vous mettons en fin de réponse un lien pour faire une recherche de CSAPA près de votre lieu d'habitation.

Dans tous les cas, il nous parait important que vous ne restiez pas seule face à cette situation.

Pour une orientation plus affinée ou pour échanger davantage de votre situation, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants.

Nous sommes accessibles tous les jours, par téléphone au 0980 980 930 (non surtaxé) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Alcool Info Service de 14h à Minuit.

Avec tous nos encouragements pour vos démarches,

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service
- Comment me faire aider en tant que proche?

Autres liens :

- Le 3919 stop violences faites aux femmes